



REEMPLIR VOTRE DÉCLARATION ? LE SPF FINANCES VOUS FACILITE LA VIE !

Votre déclaration ou votre proposition de déclaration simplifiée via MyMinfin (Tax-on-web) : simple et rapide !

Dès fin avril, votre **déclaration** (en grande partie pré-remplie) ou votre **proposition de déclaration simplifiée** est disponible dans MyMinfin (Tax-on-web).

Comment accéder à votre déclaration ou à votre proposition de déclaration simplifiée ?

- Allez sur www.myminfin.be
 - Identifiez-vous via itsme® ou via votre carte d'identité
- Plus d'infos ? www.fin.belgium.be/fr/identification-myminfin



Vous avez reçu une proposition de déclaration simplifiée ?

- **Vos données sont correctes et complètes ?** Vous ne devez rien faire, rien envoyer ou confirmer. Vous recevrez automatiquement votre avertissement-extrait de rôle (note de calcul).
- **Vos données sont incorrectes ou incomplètes ?** Vous devez les corriger via MyMinfin ou via le formulaire de réponse papier (si vous avez reçu votre proposition par la poste).

Vous n'avez pas encore reçu de déclaration papier (enveloppe brune) ?

- Ce n'est pas un problème. Vous n'avez pas besoin de déclaration papier pour pouvoir rentrer votre déclaration via MyMinfin.
- Il est possible que vous ne receviez pas de déclaration papier cette année. Vous recevrez à la place une lettre (enveloppe blanche) du SPF Finances expliquant comment rentrer votre déclaration.

En savoir plus ? Besoin d'aide ?

Vous avez une question à propos de votre déclaration ou de votre proposition de déclaration simplifiée ?

- www.fin.belgium.be > Particuliers > Ma déclaration d'impôt > Rentrer la déclaration
- Téléphonez au 02 572 57 57 (code direct : 17002).

Vous voulez faire remplir votre déclaration par des experts du SPF Finances ?

- L'aide se fait uniquement sur rendez-vous. Vous trouvez les informations pour prendre rendez-vous sur l'enveloppe de votre déclaration ou dans la lettre du SPF Finances expliquant comment rentrer votre déclaration.
- Préparez votre carte d'identité pour prendre rendez-vous.

Souhaitez-vous recevoir des notifications du SPF Finances ?

Vous souhaitez être informé(e) dès que votre avertissement-extrait de rôle ou un autre document du SPF Finances est disponible ? Activez dès à présent votre eBox via www.myebox.be. Vous recevrez une notification à l'adresse e-mail de votre choix.